

LE CHÂTEAU DU MOULIN-À-VENT REPREND DIX-SEPT **HECTARES**



Emblème de l'appellation, le Château du Moulin-à-Vent (Beaujolais) a repris les dix-sept hectares du Domaine Vincent Girardin. Négociant et vigneron à Meursault, ce dernier a vendu son activité en début d'année (voir BA 105) et avait acquis ces vignes très récemment. Repris en 2009 par Jean-Jacques Parinet, le Château du Moulin-à-Vent poursuit donc son renouveau. "Il y a une grande complémentarité de terroirs avec ces nouveaux vignobles et ceux qui nous exploitons déjà", explique-t-il. L'exploitation s'étend aujourd'hui sur quarante-sept hectares en totalité sur l'AOC moulin-à-vent. Elle s'est dotée d'un nouveau chai digne de son ambition d'être à la hauteur de son statut d'ambassadeur de l'appellation.

LE CHIFFRE

+16%

Export : nouveau record

C'est un nouveau record pour les exportations de vins de Bourgogne. Sur les six premiers mois de 2012, elles ont rapporté 337,5 millions d'euros de chiffre d'affaires, en hausse de +16 % par rapport au premier semestre 2011. Sur douze mois glissants, la Bourgogne est toute proche, en valeur, des niveaux d'avant crise. La reprise est surtout portée par les pays hors Europe. Les États-Unis et surtout l'Asie. Ces marchés, davantage consommateurs de vins rouges, expliquent notamment la différence entre les vins blancs, quasi stables et les rouges, en forte progression.

LA PHRASE

"Le terroir, un foutoir! L'Unesco, du pipeau !..."

Ancien régisseur des Hospices de Beaune (21), André Porcheret n'a pas mâché pas ses mots dans une interview donnée récemment au site d'information Dijonscope. Et il ne compte pas promouvoir la candidature des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco, qu'il juge illégitime. Régisseur des Hospices de Beaune jusqu'au millésime 1999, vigneron depuis 1976 au Domaine Monthelie-Douhairet-Porcheret - en plein cœur de la Côte de Beaune -, il est l'un des seuls vignerons du secteur à affirmer haut et fort son opposition: pour lui, les climats ont été détruits par le progrès et la mécanisation. Usage massif des bulldozers pour concasser les sols, retrait des murets ancestraux pour agrandir les parcelles, etc. La priorité aujourd'hui à ses yeux ? "Avant de demander ce classement, il faut réparer". Même si cela doit prendre vingt ou trente ans.

TROMPERIE SUR LES "CLOS"?



Levée de boucliers chez les vignerons bourquignons : les Américains pourraient bien leur chiper la mention de "Clos". La Commission européenne s'apprêterait en effet à autoriser les producteurs des États-Unis à commercialiser des "Clos" sur le marché européen. "Ce serait donc une distorsion de concurrence à l'égard de nos exploitations viticoles et une tromperie pour les consommateurs", explique la confédération des appellations et des vignerons de Bourgogne. En France, pour pouvoir utiliser le terme "Clos", comme la mention "Château", les raisins doivent provenir exclusivement de parcelles de vignes délimitées par une clôture formée de murs ou de haies vives ; ou dont l'appellation ou la parcelle comporte ce terme. Ils doivent également être vinifiés dans l'exploitation.

NOUVEAU DIRECTEUR AU DOMAINE DES PONCÉTYS

Sylvain Paturaux prend la tête du Domaine des Poncétys, l'exploitation de l'établissement public d'enseignement de Mâcon-Davayé. Il occupait précédemment le même poste au lycée viticole Bel Air, à Saint-Jean-d'Ardières, dans le Beaujolais. Le domaine viticole exploite 15,8 hectares de vignes répartis sur les appellations saint-véran (12,7 ha), pouilly-fuissé et mâcon-davayé. Il succède à Florent Rouve, ce demier ayant rejoint début septembre la DRAAF de Dijon (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt).

ARTISANS-VIGNERONS DE BOURGOGNE DU SUD

S'il est un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte, c'est celui avec les "artisans-vignerons de Bourgogne du Sud", programmé cette année les 3, 4 et 5 novembre, au Château d'Hurigny (71). Le Sud de la Bourgogne, c'est bien sûr le Mâconnais, région viticole en pleine "explosion" qualitative depuis une quinzaine d'années. Vingt et un des meilleurs vignerons du secteur (ainsi que neuf invités hors Bourgogne), tous passionnés par leur métier, vous feront déguster leurs vins blancs issus des crus et mâcons, qui reflètent toute la diversité des terroirs de la région. Les vins seront disponibles à la vente, à des prix qui restent très abordables (8 à 20 euros en moyenne). www.artisans-vignerons-bourgogne-sud.com

ALICE RION ET LE TROPHÉE DE L'INSTALLATION

Le Trophée de l'Installation en viticulture a été remis à Alice Rion (Domaine Armelle et Bernard Rion à Vosne-Romanée). Cette deuxième édition du Trophée a recueilli 228 dossiers de candidatures de viticulteurs installés sur leurs exploitations depuis moins de cinq ans. Les critères d'innovation économique et technique, le respect de l'environnement et la viabilité de l'entreprise étaient jugés. Cet événement est organisé par les Jeunes Agriculteurs (syndicat professionnel agricole) et les magazines édités par le groupe ATC. www.trophees-installation.com

LES AUTOMNALES **DE POMMARD : PREMIÈRE!**

Le Bailliage de Pommard, confrérie des vignerons de Pommard, donne rendez-vous au grand public, le 20 octobre pour une journée "œnoludique " ateliers et animations, pour petits et grands, sont programmés. Le soir, une paulée réunira les convives autour d'un repas. Le lendemain, les vignerons ouvriront les portes de leurs caves. www.bailliagedepommard.com/les-automnales

UN CYCLE DE CONFÉRENCE **A BEAUNE**

La ville de Beaune organise un cycle de conférence d'octobre et décembre sur la Bourgogne viticole. Une initiative prise dans le cadre de la candidature des climats au patrimoine mondial de l'Unesco. Ce cycle a pour vocation d'aborder la Bourgogne viticole sous tous les angles d'approche : histoire, géographie, analyse comparative avec les autres vignobles, commerce, consommation, etc. Les interventions seront assurées par Louis Latour, Jean Vigreux, Laure Gasparotto-Carcassonne dans l'amphithéâtre du lycée viticole, www.beaune.fr